

Isabelle DERVAUX

(1982)

“L’origine et l’évolution des mots  
Atelier – Industrie – Ouvrier  
- Travail - Usine.”

Revue CULTURE TECHNIQUE, No 8

**LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES**  
CHICOUTIMI, QUÉBEC  
<http://classiques.uqac.ca/>



<http://classiques.uqac.ca/>

*Les Classiques des sciences sociales* est une bibliothèque numérique en libre accès, fondée au Cégep de Chicoutimi en 1993 et développée en coopération avec l’Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) de 2000 à 2024 et avec l’UQAM à partir de juin 2024.

UQAC

UQÀM

<http://bibliotheque.uqac.ca/>

<https://uqam.ca/>

L’UQÀM assurera à partir de juin 2024 la pérennité des Classiques des sciences sociales et son développement futur, bien sûr avec les bénévoles des Classiques des sciences sociales.

En 2023, Les Classiques des sciences sociales fêtèrent leur 30<sup>e</sup> anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

## Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l’autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs.  
C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue  
Fondateur et Président-directeur général,  
**LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.**

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,  
professeur associé, Université du Québec à Chicoutimi  
Courriel: [classiques.sc.soc@gmail.com](mailto:classiques.sc.soc@gmail.com)  
Site web pédagogique : <http://jmt-sociologue.uqac.ca/>  
à partir du texte de :

Isabelle Dervaux

***“L’origine et l’évolution des mots Atelier – Industrie – Ouvrier - Travail - Usine.”***

Un article publié dans la revue ***CULTURE TECHNIQUE***, no 8, 1982,  
pp. 10-13. Numéro intitulé : “Création, travail, industrie.” Neuilly-sur-  
Seine, France : Centre de recherche sur la culture technique.

Le 27 novembre 2019, MM. Jocelyn de Noblet et Thierry Gaudin nous ont con-  
firmé leur autorisation de diffuser tous les numéros de la revue CULTURE TECH-  
NIQUE en libre accès à tous dans Les Classiques des sciences sociales.



Courriels : Jocelyn De Noblet : [margaret.denoblet@free.fr](mailto:margaret.denoblet@free.fr)  
Thierry Gaudin : [gaudin@2100.org](mailto:gaudin@2100.org)

Police de caractères utilisés :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008  
pour Macintosh.

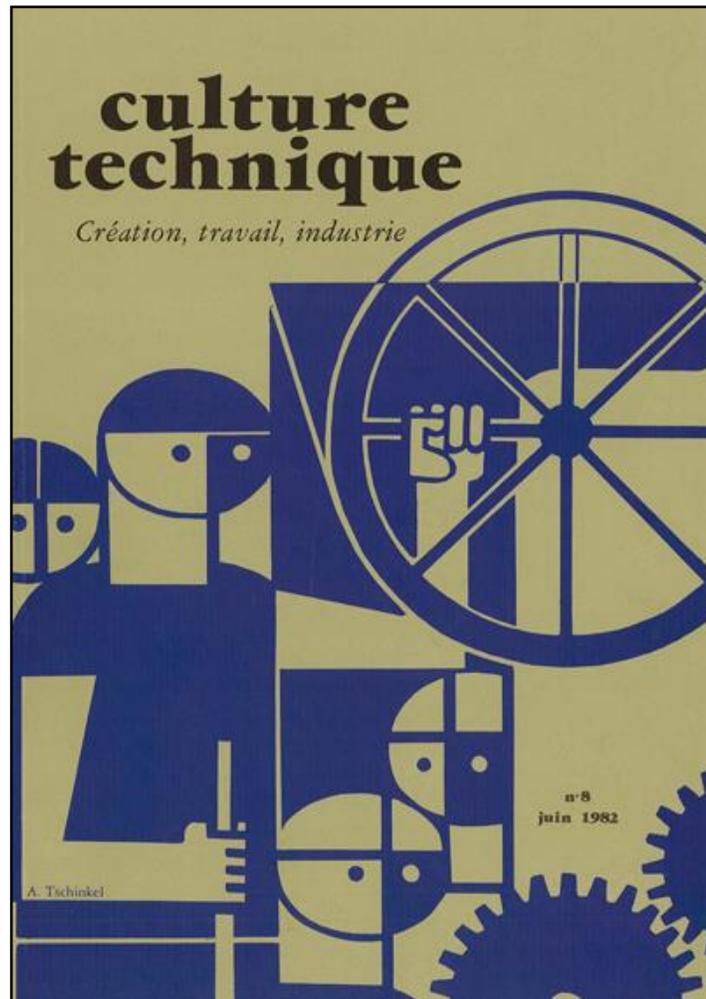
Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5’’ x 11’’.

Édition numérique réalisée le 14 juillet 2024 à Chicoutimi, Québec.



Isabelle Dervaux

“L’origine et l’évolution des mots  
Atelier – Industrie – Ouvrier - Travail - Usine.”



Un article publié dans la revue **CULTURE TECHNIQUE**, no 8, 1982, pp. 10-13. Numéro intitulé : “Création, travail, industrie.” Neuilly-sur-Seine, France : Centre de recherche sur la culture technique.

**Note pour la version numérique :** La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l’édition d’origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l’édition papier numérisée.

[10]

Isabelle Dervaux

“L’origine et l’évolution des mots  
Atelier – Industrie – Ouvrier - Travail - Usine.”

Un article publié dans la revue *CULTURE TECHNIQUE*, no 8, 1982, pp. 10-13. Numéro intitulé : “Création, travail, industrie.” Neuilly-sur-Seine, France : Centre de recherche sur la culture technique.

**ATELIER**

Le mot « atelier » apparaît au XIV<sup>e</sup> siècle, dérivé de l'ancien français « astelle » signifiant « éclat de bois ». Ce mot vient du latin « *assula* », diminutif de « *assis* » = « *planche* » (cf. en français moderne le mot « ais »), croisé avec « *bastula* » = « *petite tige* ». Il est donc de la même famille que le mot « attelle » qui désigne aujourd'hui la partie en bois du collier des chevaux, et une lame de bois employée en chirurgie.

« Atelier » désigne donc d'abord un « tas de bois », puis le « chantier où travaillent des charpentiers ». Enfin, à la fin du Moyen Age, il désigne de manière générale le lieu de travail de l'artisan. Au XVI<sup>e</sup> siècle il est concurrencé par le mot « boutique », le lieu de travail et le lieu de vente se confondant dans l'artisanat (« boutique » se disait même de l'atelier de l'artiste).

Au XVII<sup>e</sup> siècle, rapproché par fausse étymologie du verbe « atteler », il désigne parfois la basse-cour.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la valeur du mot peut être très générale ; on trouve dans un dictionnaire de l'époque cet exemple : « Ma fille est une savante, qui fait de ma maison un atelier de philosophie ». Mais le mot s'emploie en particulier dans l'industrie pour désigner un lieu où des ouvriers exécutent en commun des travaux similaires : l'usine est divisée en un certain nombre d'ateliers. Enfin, à côté de ses principaux

emplois dans l'artisanat, l'industrie, et pour désigner le local où travaille un artiste, le mot connaît quelques emplois spécialisés, en particulier dans le vocabulaire de la Franc-Maçonnerie, où il désigne une « loge de francs-maçons réunis sous un vocable distinctif ».

## **INDUSTRIE**

« Industrie » vient du mot latin « *industria* » qui signifie « activité », et plus spécialement « activité intelligente, adroite et inventive ». Le mot apparaît dans la langue française au XII<sup>e</sup> siècle avec les deux sens d'« activité » et d'« habileté » ; exemple du XV<sup>e</sup> siècle : « un homme plein d'industrie et subtil d'entendement » ». Ce sens d'« habileté », d'« ingéniosité » (qui subsiste aujourd'hui dans l'adjectif « industriel »), semble dominer à l'époque classique, le plus souvent avec un sens favorable : « Il faut bien de l'industrie pour faire une horloge, et encore plus pour l'inventer (dictionnaire de Furetières, 1690) ». Il peut aussi s'employer en mauvaise part pour désigner une ingéniosité fertile en inventions subtiles, en ruses ; l'expression « vivre d'industrie » signifie « vivre de finesse, de filouterie ». D'où « les chevaliers d'industrie » pour désigner les malfaiteurs.

C'est du sens d'« ingéniosité que l'on manifeste dans un métier » que dérive le sens moderne d'« industrie », qui apparaît au XVIII<sup>e</sup> siècle, quand un véritable langage de l'industrie commence à se créer. Le mot est encore le plus souvent synonyme de « savoir-faire » et pour restreindre son sens et désigner les métiers et manufactures, on ajoute souvent l'adjectif « façonnante ». C'est avec les saints-simoniens que le sens actuel du mot triomphe au début du XIX<sup>e</sup> siècle et qu'apparaissent ses dérivés « industrialisme » et « industrialiser ». Le mot désigne d'abord l'ensemble des opérations qui concourent à la production et à la circulation des richesses, puis, il se restreint aux activités ayant pour objet l'exploitation des richesses minérales et des diverses sources d'énergie, ainsi que la transformation des matières premières en produits fabriqués. Il s'oppose alors à l'agriculture qui auparavant était considérée comme une industrie.

## **OUVRIER**

Le mot ouvrier vient du latin « *opérarius* », dérivé du verbe « *operari* » qui signifie « travailler de ses mains ». Quoique le verbe « ouvrir » ait disparu de la langue à la fin du Moyen Age à cause de son homonymie avec « ouvrir » (il ne subsiste que sous la forme du participe passé dans l'expression « fer ouvré » = fer façonné à la forge), le nom ouvrier indiquant l'homme qui travaille a subsisté, ainsi que d'autres mots de la même famille : œuvre, ouvrage, ouvrier. « Ouvrier » avait à l'origine le sens très général de « celui qui fait une œuvre ». Au XVII<sup>e</sup> siècle, il peut désigner l'artiste, sculpteur, peintre, etc., mais il se dit aussi de ceux qui font des ouvrages d'esprit ; le dictionnaire de l'Académie de 1694 donne comme exemple : « Virgile était un excellent ouvrier ». Toutefois l'association avec le travail « de ses mains » apparaît bien dans cet exemple de La Bruyère : « Quand une lecture vous élève l'esprit..., ne cherchez pas une autre règle pour juger de l'ouvrage ; il est bon, et fait de main d'ouvrier ». Ce sens général subsiste dans le dicton : « À l'œuvre on connaît l'ouvrier », et dans certaines expressions très littéraires, en particulier dans la langue religieuse : « les ouvriers d'iniquité » pour désigner les méchants.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, ceux qui travaillent dans les manufactures, les fabriques, s'appellent encore parfois « garçons manufacturiers », « ouvriers fabricants », mais déjà le plus souvent on emploie le mot « ouvriers » seul, ainsi que « compagnons », « apprentis », et « gens de travail ». Si l'expression « classe ouvrière » apparaît à la Révolution, le terme « ouvrier » garde cependant dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, une valeur d'emploi purement descriptive ; en 1869, Flaubert l'emploie dans *l'Éducation Sentimentale* au sens de « salarié » sans idée de classe sociale. La nécessité de parler d'« ouvriers agricoles » pour décrire le système économique propre à la campagne montre bien que le mot « ouvrier » désignait essentiellement les salariés de l'industrie.

Le terme « ouvrier » commence à présenter un élément révolutionnaire quand le terme de « capitaliste » se substitue à celui de « patron ». Le rapprochement fréquent des mots « ouvriers » et « prolétaires » montre qu'au contenu économique du terme s'ajoute un contenu social, qui efface même le premier lorsqu'on oppose les ouvriers aux « bourgeois ». Dans le langage familier de leurs personnages de roman,

Flaubert et Zola opposent socialement « ouvriers » à « monsieur ». Enfin le mot s'intègre au vocabulaire politique dans les expressions « candidatures ouvrières », « démocratie ouvrière ». Ce sens politique a entraîné au milieu du XX<sup>e</sup> siècle la création du mot « ouvriérisme ». Ces trois valeurs du mot « ouvrier » — économique, sociale et politique — se retrouvent dans les emplois modernes du mot, avec plus ou moins d'importance selon le contexte, et la conjoncture...

## **TRAVAIL**

Le mot *travail*, au sens abstrait, est apparu à une date relativement récente. L'histoire de ce mot et de ses synonymes est liée à la conception que les différentes sociétés ont eue de l'activité humaine. Le latin possédait deux mots pour désigner le travail : *labor* et *opera*. Le premier s'appliquait à un travail pénible (cf. en français moderne le *labeur*) et, en particulier, au travail des champs (d'où le *labour*). Son dérivé le verbe *laborare* signifiait « être à la peine, se donner de la peine ». Il s'employait avec une valeur physique au sens de « travailler dur », et spécialement « labourer » mais aussi avec une valeur morale signifiant « s'inquiéter », [12] « souffrir », « être embarrassé ». Le composé *elaborare*, signifiant « obtenir à force de peine et de travail », se retrouve dans le français *élaborer*.

*Opéra* désignait le travail au sens abstrait, l'action, l'activité par opposition à *otium*, l'inaction. Il a donné en français le mot *œuvre* qui désigne surtout le produit du travail. Le verbe dérivé *operari*, signifiant « travailler », « s'occuper à » et dans le vocabulaire religieux « accomplir une cérémonie », a donné en ancien français le verbe *ouvrer* au sens de « agir », « opérer », « travailler », « accomplir sa besogne ». Ce verbe est sorti de la langue au XVI<sup>e</sup> siècle. Il ne subsiste que son participe passé dans l'expression « fer ouvré » c'est-à-dire « fer façonné à la forge ». En revanche, ses nombreux dérivés n'ont pas disparu : *ouvrage*, *ouvrier*, *ouvroir*. Mais le verbe a souffert de son homonymie avec *ouvrir*, de nombreuses formes étant communes aux deux verbes (d'où le contresens fréquent aujourd'hui sur l'adjectif *ouvrable* : « un jour ouvrable » est compris par beaucoup comme « un jour où l'on ouvre les magasins » alors qu'il signifie « un jour où l'on travaille »). Dans ces deux familles de mots, *labor/laborare* et *opera/operari*, c'est l'activité

elle-même qui est considérée et non son résultat, comme dans le sens moderne du mot *travail* qui désigne, selon la définition du Robert, « l'ensemble des activités humaines coordonnées en vue de produire ou de contribuer à produire ce qui est utile ou jugé tel ». Dans l'Antiquité, ceux qui « travaillaient », les artisans et *a fortiori* les esclaves, ne pouvaient se concevoir comme producteurs de valeur sociale : « leur production n'était évaluée que sous son seul aspect de valeur d'usage, valeur immédiate de celui auquel elle était directement destinée. Rien dans des rapports aussi personnalisés n'incitait à ce que fussent comparés entre eux les divers métiers, à ce qu'une commune mesure s'en dégageât d'où pût naître l'idée de ce que Marx appellera le travail abstrait » (article « Travail » de l'*Encyclopædia Universalis*). Le mot *travail* au sens d'« action de travailler » a été tiré du verbe *travailler* au XV<sup>e</sup> siècle. Au Moyen Age, il existait avec un sens concret pour désigner une machine où l'on assujettit les bœufs, les chevaux difficiles, etc. pour les ferrer ou les soigner. Ce mot (qui existe encore aujourd'hui et se distingue du substantif abstrait par son pluriel *des travaux*) remonte au latin populaire *tripalium* désignant un instrument de torture. Composé de *tri* = trois et de *palium* = pieu, il signifiait littéralement « machine faite de trois pieux ». Du verbe dérivé *tripaliare* signifiant « torturer avec le tripalium » vient le verbe *travailler* qui, en ancien français et jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle a le sens actif de « faire souffrir », « tourmenter », et passif de « souffrir » (il s'employait particulièrement pour les douleurs de l'enfantement, d'où encore aujourd'hui l'expression « une femme en travail », et pour les souffrances des pèlerins dans leurs voyages, d'où l'anglais *to travel* (voyager) qui signifiait à l'origine « souffrir en voyageant »). Au XVII<sup>e</sup> siècle, l'idée de souffrance et de fatigue est encore dominante. Le dictionnaire de l'Académie de 1694 donne au mot *travail* les définitions suivantes : « labeur, peine, fatigue... du corps », « peine... de l'esprit ». Au pluriel le substantif désigne souvent des entreprises dangereuses, difficiles et glorieuses, comme dans ces vers célèbres de Corneille :

« Et ne suis-je blanchi dans les *travaux* guerriers

Que pour voir en un jour flétrir tant de lauriers ? »

En français moderne, l'idée de souffrance survit dans quelques expressions comme « la goutte le travaille », ou, dans le vocabulaire de la boxe, « travailler un adversaire au corps ». Le verbe *travailler* a

remplacé au XVII<sup>e</sup> siècle son synonyme *ouvrer* et, à cause de son étymologie, s'appliquait surtout aux besognes pénibles.

Ce sont les manufactures qui sont à l'origine de la distinction tranchée entre travail et non-travail. Au XVII<sup>e</sup> siècle, le travail intellectuel n'est pas considéré comme un labour mais comme « une espèce d'aboutissement noble de la propriété et des loisirs qu'elle procure » [13] (Jean Dauty). Le capitalisme industriel, avec le développement du marché et du salariat, a donné naissance à la conception moderne de travail : le travail n'est plus perçu seulement sous son aspect concret comme valeur d'usage mais comme valeur d'échange. Dès lors, l'emploi du terme se généralise à d'autres activités que celles pour lesquelles il était à l'origine plus particulièrement réservé, à savoir l'activité ouvrière de production. En 1808. H. de Saint-Simon écrit dans son *Introduction aux travaux scientifiques du XIX<sup>e</sup> siècle* : « J'observe qu'il est essentiel de laisser à l'idée de travail toute la latitude dont elle est susceptible. Un fonctionnaire public quelconque, une personne adonnée aux sciences, aux beaux-arts, à l'industrie manufacturière et agricole travaillent d'une manière tout aussi positive que le manœuvre bêchant la terre ou le portefaix. » Significative est l'évolution du terme *travailleur*. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il est surtout employé comme adjectif, opposé à  *paresseux*, et dans l'*Encyclopédie*, le substantif *travailleur* n'apparaît que pour désigner les débardeurs du port d'Amsterdam. Au XIX<sup>e</sup> siècle notamment avec l'essor du socialisme, il devient un des termes les plus fréquents dans les écrits et les discours politiques. Dans la société d'aujourd'hui essentiellement définie par le travail, ce mot a d'abord une valeur économique : « N'est travail que l'activité productrice d'utilité effectuée comme une obligation par l'individu dans la place précise qui lui est assignée » (*Encyclopædia Universalis*).

## **USINE**

Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle le mot « usine » n'apparaît que dans les dialectes du Nord et du Nord-Est. Il est issu de la forme « wisine », altération d'un mot picard « ouchine », qui vient lui-même du latin « *officina* » signifiant « atelier » (mot qui a donné « officine » en français moderne). « Usine » a d'abord le sens de « fabrique », ou même de « boutique », puis il désigne plus spécialement un « établissement où l'on travaille le fer ou d'autres métaux avec des machines ». La force motrice de ces machines étant l'eau, le mot « usine » s'emploie aussi pour désigner des moulins ou des machines mues par l'eau (Buffon, par exemple, l'emploie dans ce sens).

En 1732, le mot apparaît dans un arrêt du Conseil du Roi à propos de Charleville. Et, avec l'évolution de l'industrie, il connaît au XVIII<sup>e</sup> siècle un développement très important. Son sens se généralise alors et il désigne au début du XIX<sup>e</sup> siècle « un établissement où travaillent des machines de toutes sortes qui ne sont mues ni par l'homme ni par les animaux ». Il tend alors à éliminer les mots « fabrique » et « manufacture ». Le premier, tiré du verbe « fabriquer », avait d'abord eu le sens abstrait de « fabrication », « façon de conduire quelque ouvrage », mais, au XVIII<sup>e</sup> siècle, il désigne surtout un « établissement où travaillent de nombreux ouvriers à une même espèce d'ouvrage ». Il en est de même du mot « manufacture », apparu au XVI<sup>e</sup> siècle, du latin « *manufactura* » signifiant « action de faire à la main ». « Manufacture » était considéré comme un mot plus noble que « fabrique », d'où son emploi pour désigner les « manufactures royales » des Gobelins et de Sèvres. Si ces deux mots n'ont pas totalement disparu, leur emploi a toutefois régressé, tandis que celui d'« usine », avec l'évolution de l'industrie, s'est considérablement étendu.

Isabelle Dervaux

**Fin du texte**